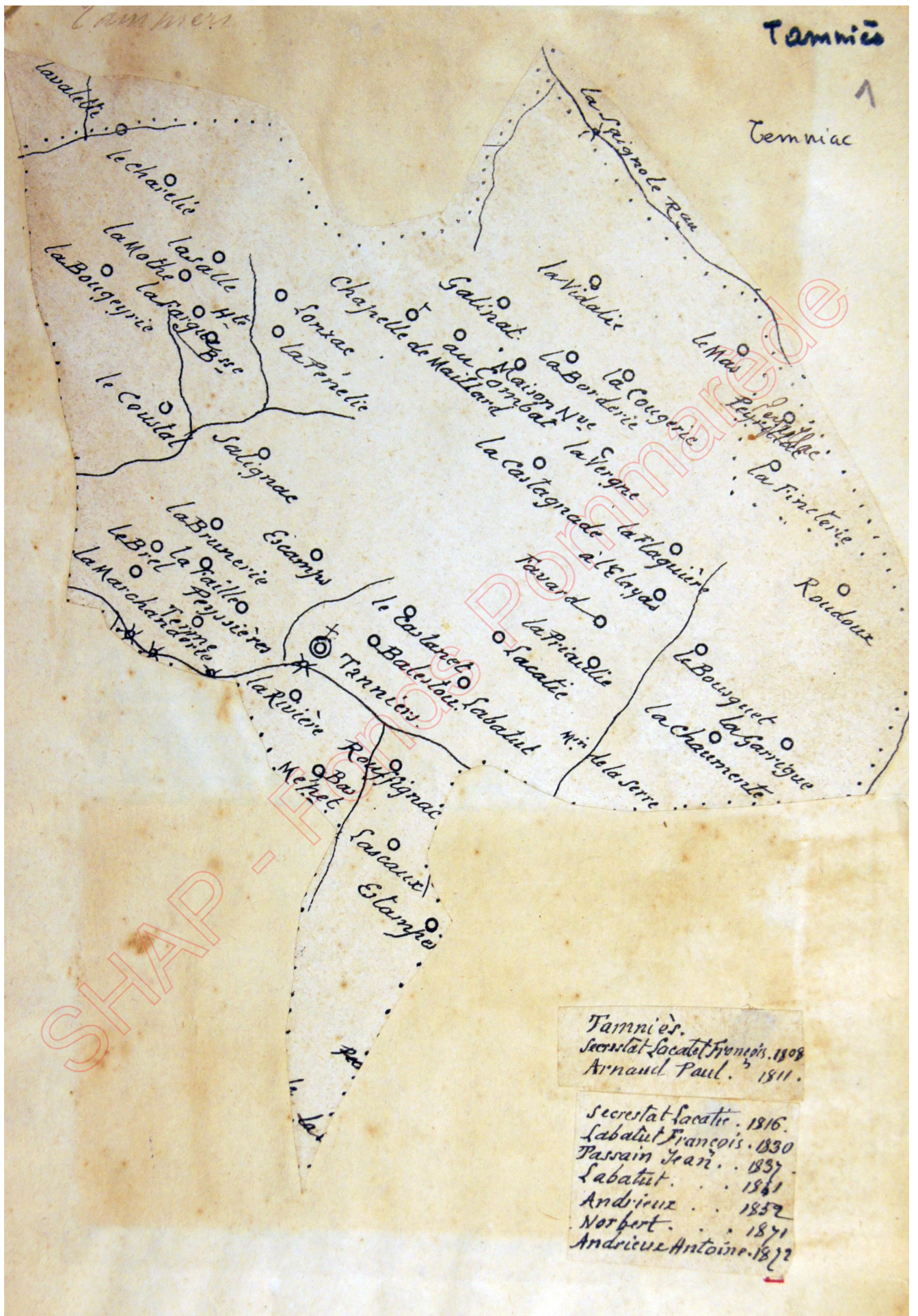


Chanoine Brugière

Tamnies



Société Historique et Archéologique du Périgord
Fonds Pommarède



Tarnnès

Tarnnès

Tarnnès.
Secrestat-Sacatie François. 1808
Arnaud Paul. 1811.

Secrestat-Sacatie. 1816.
Sabatut François. 1830
Tassin Jean. 1837.
Sabatut. 1841
Andrieux. 1852
Norbert. 1871
Andrieux Antoine. 1872

14. le bourg, 6 m. . a l'Eclayas (Allilayas) 2^{me} NE Mespech (H^{te} B^{te}) 1^{er} ES. .
 Baleslou 1/4 N. . la Faille 150. . Oscanys 1/2 9
 la Batut 1 NE . la Fargue (H^{te} B^{te}) 30. . G. Chez Pichauriol 3 1/2 NE.
 Boutabelle 1 SE . Favard 7 NE. . la Penelie 30 N. 3.
 le Bousquet de Salomon 25 la Finetierie (?) EN. . Peyssieres 150. .
 le Bousquet 3 NE. . la Flaguierie 3 NE. . 3 Peyrillac (?) 6 N. .
 la Borderie 2 1/4 N. . Galinat 30 N. . 20 Port de Maxprat 2. 6
 la Bougeyrle 30. . Garrigues 4 EN. 12 la Poujade. 3 SE. .
 la Bruinerie 1 1/2 O. . 2 Vaseaux 2 ES. . 2 la Prioulie 1 1/4 NE. .
 le Brel 1 1/2 O. . la Sasse 3 1/2 O (Sasse) 2 Chez le Prince 1/2 ES.
 * Campagnac 150. . 2 Jonzac 30 N. . Rivalie 3. 5
 le Castanet 2 1/4 N. . 9 la Marchanderie 1 1/2 O. 4 la Riviere 1/2 S. 5
 la Castagnade 1 1/4 N. 5 Mon Neuve 3 N. . Roussières 1. 1
 la Caille 1 1/4 NE. . 1 le Mas 5 1/4 N. . 5 la Rougerie 30. .
 les 2 Calieu 1 . 5 la Malonie 25. 7 Roudoux 5 NE. 2
 5 Chapelle de Mallard 30 N. les Martres 3 1/4 S. 1 Salignac 20. 12
 la Charelle 4 O. . 1 la Monzie 1 1/2 SE. 5 Saunerie . .
 la Cougerie 4 N. 4 la Mothe 3 1/2 O. . le Suguet 3 SE. 2
 Corisic . . Maison Selve . . Terrau (Terme) 150 .
 la Chaumette 3 NE. Min du Bousquet 15 Vergny 1/2 4
 au Combat 2 1/4 N. . Min de Campagnac 1 1/2 O. la Vergne 3 N. 5
 le Coustal 1 O. . 2 Min de Maliers 1 1/2 O. . la Vidalie 4 N. .
 Escamps 1 N. . Min des Martres 1/2 S. . Villages suivants
 Estampes 2 ES. . Min de la Surie 1 1/2 NE détachés de Sarlat;

id. 1^{er} les Min du Bousquet et de Campagnac 5^o la Monzie . 9^o le Suguet .
 2^o le Bousquet . 6^o le Met pied Haut. 10^o la Maison Neuve .
 3^o la Malonie . 7^o la Sasse 11^o la Poujade .
 4^o les Martres . 8^o la Maison Selve. 12^o les Roils .

Tamniès. 700 habitants dont 6 feux au bourg;
 400 pâques dont 100 h. 1200 communs ann.
 129^m - 27^m altitude; à 13^k de Sarlat 76^k de Périg.
 Revenus de la commune en 1884: 36, 58 x 32
 Revenus de la fabrique en 1881: 286^m (ord. 261^m)
 Sol. Crétacé supérieur, Mollasse.
 Cette commune est située sur un plateau
 élevé dont les versants sont à pente peu ra-
 pée; elle est arrosée par un ruisseau nom-
 mé la Beune qui met en mouvement plusieurs
 moulins; les deux fontaines les plus consi-
 dérables sont celles de Bruzier et de Rouf-
 signac. Pierre miliard à grain très grossier.
 Ses produits principaux sont le froment, le
 maïs, les châtaignes, les pommes de terre,
 les haricots, le seigle etc. Il existe deux grot-
 tes; une au chef-lieu s'étendant sous toute
 la montagne, l'autre au Bousquet, cette der-
 nière est taillée de main d'hommes. Six.

l'esprit des habitants est généralement bon et religieux. - (M. de Gourg. écrit « Tanniers »); Origines. « Tanaie » 1273 (coll. de Senquais); « Tannierii » 1360 (Sep. 88, Châtellenie de Comarques); « Taneys » (Panc. de 1556); « Priorat. de Tannieris » (Collat. de Clément VI); « Maison priorale de Tanniers » (Tardet); « Tanniers » (Cassini); « Taniens » (Bellevine et administration civile et religieuse); « Tanniers » (Calendrier administratif et c.). - On prétend que Tanniers était au Brefois appelée Ville du Turgou.

Delimitation. Aux Archives de la Dordogne, dans les dossiers relatifs à la Réunion des communes on lit à la date du 31 mars 1832: « Plusieurs villages (onze) de la Commune de Sarlat demandent à être réunis à celle de Tanniers... Cette demande mérite d'être prise en considération... Sa réunion proposée est d'autant plus facile à exécuter que le terrain dont il s'agit s'étend entre les communes de Marquay et de Marcillac et forme une prolongation bizarre qui ne tient au territoire de la Commune de Sarlat que par un point de peu d'étendue tandis que dans sa plus grande largeur il confronte pour ainsi dire au chef lieu de la commune de Tanniers. »

- Lettre écrite à M^r Delage, curé de Tanniers par M^r de Sostanges, relativement à la delimitation: « Périgueux le 3 août 1832. Monsieur le Curé - Je vous transmets l'ordonnance épiscopale que je rendis au sujet des villages que je détache momentanément de Sarlat pour les joindre à votre paroisse. Vous voudrez bien en donner connaissance à vos paroissiens et aller pour visiter les villages qui sont aujourd'hui sous votre juridiction. - J'ai l'honneur... t Alexandre Evêque de Périgueux. » - Noms des villages
Les Monhins du Bourquet et de Campagnac

2. Le Bourquet - 6. Le Met pied Haut - 10. La Maison Neuve.
3. La Malonie - 7. Lascaille - 11. La Poujade -
4. Les Martres - 8. La Maison Silve - 12. Les Foils. -
5. La Monzie - 9. Le Siguet -

Titulaire et Patron: S^t Cybard abbé, 1^{er} juillet (Statist. de l'Evêché)
Eglise. Elle est irrégulière et mesure 12m 50^c sur 9m. L'abside et le clocher sont du XII^e s., le reste du XV^e s.; le clocher est très incliné à gauche. L'église possède un autel dans l'hémicycle du sanctuaire dédié à S^t Cybard patron de la paroisse. C'est à tort qu'un curé a réservé cet autel Deo salvatori nostro et transféré S^t Cybard à l'autel de la Passion. Relique de la vraie croix dont nous donnons un peu plus loin l'historique. - 5 croisées; 2 portes. - Chapelle de la Vierge, sacristie au midi

avec porte. - Tableau de la Vierge. - Statues
de la Vierge et de St. Joseph.

Cloche de 500 liv. fonclue en 1836.

Cimetière à 100 mètres.

Presbytère à 3 mètres. 6 pièces avec dépendan-
ces suffisantes. Jardin de 5 à 6 ares avec un pré.
(Archiv. de la Dord. série O) « Tanniers 22 avril
1851. Acte retenu Cosse notaire portant vente
en faveur de la commune par le St. Jean Pierre
Pouget desservant de la succursale de Mouxens
d'un jardin situé au lieu appelé Le Cazal pour
être annexé au presbytère; ladite vente moy-
ennant la somme de 650 fr.

L'ancien presbytère fut vendu nationalement le
12 messidor an IV (Bâtimens, jardin etc) avec
celui de Marcellac et adjugé à Antoine Clar-
gerie pour 3.368^{fr} (Archiv. de la Dord. 2.559).

Confréries du Sacré-Cœur et de l'Immaculée
Conception. - Ecoles

4 mendiants; un sourd-muet; 2 aveugles.

2 cabarets; 2 cafés. (Procureur dép. de l'Abb. de Sarlat)

Il y avait à Tanniers un prieure de l'ordre
de St. Benoit dont fut pourvu le 3 des calendes
de juillet 1354 par le pape Grégoire VI. Four-
ton d'Abzac, religieux de l'abbaye de Tour-
toirac (Courselles, généalogie d'Abzac).

Austence de St. Colombe élevé sur le siège ép. de
Sarlat en 1361, avait été prieur de Tan-
niers (Tarde impr. p. 125 note).

« Le 7 de mars, les Anglois surprennent l'église
et maison priorale de Tanniers, ensemble tout
le bourg, mais étant advertis qu'on se pré-
paroit pour les en chasser, ils se contentent
du pillage et s'en vont » (Tarde impr. p. 164.

1492. Les prieurs de Tanniers ont voix à l'élec-
tion de l'évêque de Sarlat. (Tarde p. 205).

1592. A ce temps de la récolte, le sieur de
Baynac mit garnison à Commarque, à
l'église de Tanniers etc qui prenoit pri-
sonniers et troubloit les habitants de
Sarlat en la jouissance de leurs fruits
(Tarde impr. p. 320).

Chapelle de Mollard. (à voir)

Curés de Tanniers

J. B. Pons. 1789-1803. 1812. — Pouget. 1839. 46

(Conducteur de Valojoux) 1812. 31. Soillages. 1846. 86

Staise. 1831. 33. — Paganet. 1887. 89

Delrang prescription. 1834. 39.

Lorsque survint la Révolution M. Jean-
Baptiste Pons était curé. Bientôt ses par-
tisans sous le nom de liberté violèrent tou-
tes les lois de justice et de religion. A Tan-
niers on démolit en partie le clocher, on bri-
sa ou enleva le mobilier de l'église, chaire,
fonts baptismaux, confessionnaux, statues
etc. etc. et le digne et saint pasteur quoi-

que, octogénaire ne dut son salut qu'à une fuite précipitée. Il alla se cacher près du bourg dans une maison du village de la Rivière et là dans une cave ou dans une grange il disait la messe pendant la nuit et administrait les sacrements. Il y mourut la paix n'étant pas encore rendue à l'église, environnée de la vénération du peuple fidèle. D'après la tradition la famille qui persécuta le plus la religion et qui était la plus riche du pays est devenue très pauvre et très malheureuse (famille Sabatut).

Après M. J.-B. Pons la paroisse privée de propre pasteur pendant vingt ans fut pendant cet intervalle desservie par M. Couderc curé de Valajoux. Mgr de Lostanges de sainte mémoire nomma pour curé le 13 juin 1831 Charles-Auguste Siaux, prêtre de la compagnie de Jésus. Ce digne ecclésiastique par sa piété et son zèle renouvela la face de cette terre. Appelé par ses supérieurs aux missions de l'Océanie, il quitta son peuple le 17 août 1833 et se rendit à Paris d'où il partit le 22 novembre pour s'embarquer à Bordeaux. Là il reçut la bénédiction du vénérable Monseigneur de Lostanges qui se trouvait à Bordeaux à l'occasion du sacre de M. de Trévisac nommé à l'évêché de Montauban. Avant de quitter la France qu'il ne devait plus revoir, il envoya à sa paroisse de Tannières le gage le plus précieux de son amour, une parcelle de la vraie croix dont il allait prêcher la puissance et la gloire aux peuples encore assis aux ombres de la mort comme il l'avait prêchée aux habitants de Tannières par ses paroles et ses exemples. L'abbé Siaux est mort, croit-on, préfet apostolique à Valparaiso, dans l'Océanie. Voici le titre de cette parcelle de la vraie croix écrit de la propre main de M. Siaux, scellée de son sceau et muni de l'autorisation de Mgr de Lostanges:

« Chrysostomus C. A. Siaux, praefectus apos-
» toticus Oceaniae Orientalis Australis et pro-
» fessus in Congregatione Sacratissimum
» Cordiorum Jesu et Mariae et Adorationis
» Perpetuae Sanctissimi Sacramenti altaris
» Testatur nos accepisse a R. D. Vicario Gene-
» rali Rotomagensi, ... » (Me procurer la fin).

La relique renfermée dans un reliquaire d'argent de forme ronde recouvert de soie rouge est appliquée à une croix noire de 0.48. Cette relique était placée à l'autel de la Passion dans une encognure de l'église. Cet autel a été plus tard et à tort attribué au patron de la paroisse, St Cybard.

Teminiac. Teminiac, section de la commune de Sarlat faisait partie de la paroisse de Temniers (Etat des succursales 21 avril 1825) lorsqu'elle a été érigée en succursale par ordonnance du 27bre 1850.

Teminiac était un repaire noble qui fut acheté au 18^e s. au comte de Périgord par l'abbé de Sarlat. L'évêque de Sarlat, comme successeur des abbés, était seigneur de la Temporalité de Teminiac, composée des quatre paroisses de Teminiac, Campagnac, Saint-Quentin, Allas-L'Évêque et partie de celles de Saint-André et de Temniers. Par acte du 15 janvier 1645 Armand de Gérard acheta la paroisse de S^t-Quentin et l'unit à sa seigneurie du Barri. Teminiac avait haute justice sur Teminiac, Allas et Campagnac, 1760 (Alm. de Guy.)

En 1305 Clément V unit le prieuré de Teminiac à l'Abb. de Sarlat (Gall. Christ.)

La Bulle d'Alexandre III en 1170 nomme l'église de Teminiac parmi les dépendances du monastère de Sarlat (Tarde impr. p. 68)

Le pape Jean XXII par une Bulle en date du 8 août 1319 accorda des indulgences à l'église de Teminiac. « 8 août 1319. Indulgentia 60 dierum minus porrigentibus reparatione ecclesie B. Marie de Teminiaco prope Sarlatum et dierum 100 visitantibus eandem in Nativitatis Domini, Resurrectionis, Ascensionis, et Pentecostæ festivalibus, ad quinquennium, Dat. Aven. VI id. aug. pont. Joh. XXII, an^o III^o. » (Tarde p. 345)

En 1348, les Anglais s'emparèrent de Teminiac, mais ils en sont bientôt expulsés. (Tarde 112)

En 1360 la garnison de Teminiac est renforcée contre les Anglais (Tarde p. 123)

1385. Teminiac est exempté de tous actes d'hostilité de la part des Anglais (Tarde)

1426. « En ce temps, Sarlat et Teminiac vivaient en communauté pour la garde, composition des souffertes et autres contributions, comme si n'eust esté que une seule paroisse » (Tarde p. 171)

1434. « La longueur des guerres avoit rendu les terres en friche, dont venoit la disette en ce pays, meslé de François et Anglois. Les contributions estoient si grandes et les pilleries et ravages si fréquents que le peuple est réduit au désespoir, tellement que les habitants de Teminiac et de Carlux avoient pris résolution, l'an 1434, de quitter le pays, mais la communauté de Sarlat les arrêta, leur fournissant les moyens pour vivre et leur promettant toute sorte d'assistance » (Tarde p. 174)

Le 14 octobre 1492 mourut au Château de Temniac Pons de Salignac, évêque de Sarlat. Il fut porté à Sarlat et enseveli devant le maître autel de la cathédrale.

Le 11 avril 1511 l'Evêque et les consuls transigent pour les limites de Sarlat et de Temniac.

En 1561 Duras ayant été repoussé de Sarlat brûla le château de Temniac.

Le 6 février 1598 Louis de Salignac, évêque de Sarlat mourut en son château de Temniac (Tarde impr. 329.)

1683. Le seigneur évêque qui n'avait rien tant à cœur que la gloire de Dieu et le salut des âmes voyant que le S^r de Sainctor curé avoit assez d'employ de s'acquitter des fonctions de sa paroisse sans être encore chargé du séminaire trouva à propos d'établir dans Sarlat les prêtres de la congrégation de la Mission, si bien que par acte du 13^e d'octobre 1683 ils furent établis à Sarlat par François de Salignac, lequel les logea dans son château de Temniac pour y faire leur demeure et y conduire le séminaire jusqu'à ce qu'ils auroient trouvé à la ville un fonds commode pour s'y bâtir. (Ms. de Tarde)

Titulaire et patronne : la Nativité 8^e Jbre. S. Séglen de Temniac mesure environ 20 m sur 7^m style byzantin, à 2 coupoles. L'abside a sa voûte en cul de four. on y remarque 2 arcatures doubles séparées chacune par un groupe de 3 colonnes, et un sillon ou avancement de la base du mur fort commode où les hommes peuvent s'asseoir pendant les offices. Parmi les fenêtres (11) les unes sont en plein cintre les autres légèrement ogivales; Bel autel et belle rampe de communion en pierre, 2 tableaux en mauvais état. Statues de la Vierge et de S^t Joseph. A la naissance des coupoles fêtes d'hommes rappelant le jugement dernier. L'une d'elles sonne de la trompette, une autre prononce la sentence, une troisième a les oreilles attentives. On voit encore une partie du mur qui soutenait une vaste tribune disparue. La chaire est bien. Il y a 3 autels.

Sous la sanctuaire est une crypte assez vaste. on y pénètre par deux escaliers de 20 marches chacun. Là est l'ancienne Vierge miraculeuse en bois sculpté en grande vénération dans le pays. Elle représente Marie portant son divin fils et mesure de 30 à 40 centimètres. La ville de Sarlat vient à Temniac en procession le lundi de la Pentecôte, en souvenir d'un vœu et le 8 septembre. Les pénitents blancs y vinrent en procession en 1825 pour

demande la cessation de la plume et y ven-
naient depuis en actions de grâces (Sar-
de) - La sacristie a porte et cheminée.
Presbytère vendu nationalement à François
Soulter de Sarlat le 25 thermidor an IV, 810^{fr}
(Archiv. de la Dord. 2.80 n° 429, 31)
Cloche de 700 liv. - Cimetière 6.

Cure de Temniac, voir ailleurs, (et plus bas.)
Château de Temniac. La fondation de ce
château dont les ruines sont encore im-
posantes, se perd dans la nuit des temps. Il
appartint d'abord aux comtes du Périg-
ord et passa avec la souveraineté qui y
était attachée à l'abbé de Sarlat dès le
commencement du XI^e siècle, puis aux évê-
ques de Sarlat qui l'ont possédé jusqu'à la
grande Révolution. La plupart des terres
féodales du Bas-Périgord telles que celles
de Beynac, Biron, Trémolon etc. relevaient
de Teynac. Jusqu'en 1652 époque où ce
château fut livré aux flammes par l'ar-
mée du prince de Condé commandée par
Marsin les évêques de Sarlat y tenaient leur
séminaire. - Le château de Temniac avec
terres et vigne fut vendu nationalement le 2^e
prairial an III; l'adjudicataire fut Antoine
Gueyraud qui l'acquitta pour 24.000 fr (Arch.
de la Dord. 2.549. n° 9)

(1) Aux Archiv. on lit encore que le presbytère
de Temniac vendu le 25 thermidor an IV eut pour
adjudicataire Jean Baptiste Gueyraud pour
810^{fr}.

Pierre Lacombe diacre. Extrait du Tribunal
Révolutionnaire par les commis, greffiers etc.
(t. 1, p. 317.) Périgueux 14 messidor an 11. (Je
m'appelle Pierre Lacombe, âgé de 28 ans, je
suis diacre natif de la commune de Teynac,
district de Sarlat... N'étant point prêtre je
n'ai point cru être assujéti à aucun ser-
ment... D. Si on te l'eût demandé l'eût tu
prêté? - R. Non, parce que je n'aurais pas
eu pouvoir le prêter... Le tribunal cri-
minel déclare que Pierre Lacombe diacre
âgé de 28 ans et Xavier Grézel sous-diacre
âgé de 29 ans, qui n'ont pas prêté le ser-
ment de la liberté et de l'égalité et qui n'
ont exercé aucunes fonctions ecclésiastiques
... ne sont point convaincus d'avoir été su-
jets à la déportation et néanmoins attendu
que Grézel est frère de migré et que Lacombe
a déclaré avec affectation dans ses réponses
que quand on aurait exigé de lui le serment
il ne l'aurait point prêté... le tribunal or-
donne... qu'ils seront traduits dans la mai-
son de réclusion de la commune de Sarlat pour
y être reclus jusqu'à la paix comme suspects
d'incivisme... »